

Immigration

Bruno Retailleau cible la rétention administrative

Le ministre de l'Intérieur se rend ce vendredi au centre de rétention administrative de Mesnil-Amelot, en région parisienne. Bruno Retailleau, qui a annoncé deux nouveaux circulaires sur l'immigration, entend ainsi continuer à afficher sa fermeté en matière d'immigration.

« **É**loignez plus et régularisez moins ! » : c'est l'instruction que le ministre de l'Intérieur a donnée aux préfets reçus mardi place Beauvau. Après avoir fixé le cadre et annoncé deux circulaires sur l'immigration, Bruno Retailleau se rend ce vendredi après-midi au centre de rétention administrative (CRA) de Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne). Ce lieu, qui accueille des personnes sans-papiers dans l'attente de leur expulsion, est l'un des plus grands de France.

90 jours maximum

Les étrangers qui y sont retenus sont pour la plupart sous le coup d'une OQTF (obligation



La France dispose de 25 centres de rétention administrative, pour un total de 1 948 places. Photo Sipa Images

de quitter le territoire français) et y ont été conduits après une interpellation par les forces de l'ordre ou à leur sortie de prison.

En 2023, 16 969 personnes en métropole et 29 986 en outre-mer ont été placées dans ce type de structure. En 2023, 137 730 OQTF ont été pronon-

cées pour un taux d'exécution de seulement 9 %. Afin que ces OQTF soient mieux exécutées, Bruno Retailleau souhaite prolonger à 210 jours (comme en cas d'activités terroristes) contre 90 actuellement la durée maximale de rétention au sein des centres de rétention administrative. Cela « permettra

d'avoir plus de temps pour obtenir un laissez-passer consulaire », nécessaire pour le renvoi de la personne étrangère dans son pays d'origine, explique Yoann Maras, responsable Police aux frontières (PAF) au sein du syndicat Alliance Police nationale.

Ce que contredisent les associations de défense des étrangers : au fil des années, la durée moyenne de rétention en CRA a été considérablement allongée, passant de 12,8 jours en 2017 à 28,5 jours en 2023, sans pour autant observer une meilleure exécution des mesures d'éloignement, relève le rapport 2023 de la Cimade consacré aux CRA.

« Le fait d'allonger la durée de rétention ne permet pas d'éloigner plus. En 2023, plus de 80 % des éloignements ont lieu dans les 45 premiers jours, moins de 8 % ont lieu dans les périodes de prolongation exceptionnelles (soit après le 60^e jour) », rapporte Mathilde Buffière, responsable du service rétention au sein du Groupe SOS Solidarités.

En parallèle, Bruno Retailleau souhaite augmenter la pression sur les pays étrangers - Algérie, Tunisie et Maroc (d'où sont issues la majorité des personnes en CRA) - pour les inciter à reprendre leurs ressortissants. Pour cela, le premier flic de France veut limiter l'octroi de visas à ces pays en fonction du nombre de laissez-passer consulaires qu'ils accordent à la France.

« Notre présence est encadrée par les textes. »

Au-delà des OQTF, Bruno Retailleau entend aussi s'attaquer aux associations chargées d'apporter une aide juridique et sociale aux personnes retenues dans les CRA. Le ministre entend transférer cette compétence à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii), au motif que ces structures associatives seraient « juges et parties ». Des accusations que récusé Mathilde Buffière : « Notre travail est de donner accès à des personnes à des procédures légalement prévues ».

● Alexandra Simard

RENAULT SYMBIOZ E-TECH FULL HYBRID

145 CH

prêt à partir⁽¹⁾

portes ouvertes
10-14 oct⁽²⁾

2 mois de loyer offerts⁽³⁾

hybride sans recharge
jusqu'à 1000 km d'autonomie⁽⁴⁾

(1) marque déposée, dans la limite des stocks disponibles. (2) ouverture le 10/10/24 selon autorisation. (3) 2^e et 3^e loyers offerts par Renault pour tout contrat location longue durée 37 mois/30 000 km max souscrit auprès de Mobilize financial services, sous réserve étude et acceptation diac, agissant sous la marque Mobilize financial services, sa au capital de 415 100 500 € - siège social : 14 av. du pavé neuf 93160 noisy-le-grand cedex - siren 702 002 221 rcs bobigny. n° orias : 07 004 766 (www.orias.fr). offre à particuliers, valable si commande d'un Symbioz neuf de 10 ou 14/10/24 dans réseau Renault participant, voir en points de vente. (4) avec un plein d'essence* consommations mixtes min/max (l/100 km) : 4,7/4,8. émissions co₂ min/max (g/km) : 105/109. *selon norme wltp.

Renault recommande Castrol

renault.fr

pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo #SeDéplacerMoinsPolluer

386335400